



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 mai 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, Mme Françoise MANSAT, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Nicole MOSSON, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Philippe BELLEVILLE., M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG, M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Hélène ROY, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Jean PERRIN pouvoir à M. François NOWOTNY, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Claude-Anne DARCIAUX pouvoir à Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Demande de subvention 2007 pour le Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (CDAH)

Association de type loi 1901, le CDAH existe depuis 1950 à travers le programme d'action contre les taudis (PACT), avec pour objet de participer à l'amélioration de l'habitat ancien.

Ses missions principales reposent sur le conseil et l'assistance pour le montage des dossiers techniques et de subventions, auprès des collectivités locales et des particuliers, notamment en faveur des personnes âgées, handicapées et à faibles revenus.

Composée à l'origine de bénévoles, l'association s'est professionnalisée. Le CDAH compte aujourd'hui 8 salariés (7,4 ETP) et gère un budget de 495 000 € (budget prévisionnel 2007).

Outre les produits liés à son activité rémunérée de prestations de services (animation d'OPAH, dossiers APH21, Domobilan, ...), le CDAH est bénéficiaire, à hauteur de 35 % de ses produits, de subventions de fonctionnement de la part de l'Etat, du Conseil Général, de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or et de la Ville de Dijon.

Compte tenu de la compétence communautaire en matière d'habitat, la Ville de Dijon a sollicité le Grand Dijon afin que la participation versée par ses soins soit transférée à la Communauté.

Il est proposé de donner une suite favorable à cette demande d'autant que l'activité du CDAH est répartie sur l'ensemble du territoire de l'agglomération :

- ✓ en 2006, 458 projets ont été accompagnés par le CDAH à l'échelle du Grand Dijon : 257 sur Dijon, 201 sur les autres communes
- ✓ qui ont donné lieu à des travaux sur 122 logements dont :
 - 47 sur Dijon (243 350 € de travaux) ;
 - 75 (473 700 € de travaux) sur les autres communes.

Pour l'année 2007, la participation demandée par le CDAH s'élève à 15 300 €.

Le Grand Dijon souhaiterait, en raison des enjeux importants dans le domaine de l'amélioration de l'habitat ancien, disposer d'un deuxième poste au Conseil d'Administration de l'association.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

- **d'attribuer** au Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (CDAH) - 4, rue de la Redoute BP 37610 21076 DIJON CEDEX -, au titre de l'exercice 2007 et dans le cadre de ses missions d'intérêt général dans le domaine de l'habitat, **une subvention d'un montant de 15 300 €** ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2007 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

Publié le 30 MAI 2007
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIN 2007



Pour extrait conforme,
Le Président

